

Venise menacée d'intégrer la liste du patrimoine en péril

Malgré ses mesures pour lutter contre le tourisme de masse, la Cité des doges ne parvient toujours pas à faire face à l'afflux de visiteurs.

Le Centre du patrimoine mondial de l'Unesco a estimé lundi 31 juillet que l'Italie a pris des mesures «insuffisantes» pour lutter contre la détérioration de la ville.



Des poubelles qui débordent, des touristes qui piétinent, le bruit des valises à roulettes sur les pavés... Avec plus de 30 millions de touristes par an, Venise, classée depuis 1987 au patrimoine mondial de l'Unesco, est tristement devenue l'emblème du surtourisme. Lundi 31 juillet, le Centre du patrimoine mondial, une branche de cette même Unesco, a une nouvelle fois recommandé de placer la Cité des doges sur la liste du patrimoine en péril. L'Italie ayant pris des mesures «insuffisantes» pour lutter contre la détérioration du site (voir repères). En 2021, face à une première recommandation de l'agence de l'ONU en charge de la culture, le premier ministre italien de l'époque, Mario Draghi, avait réagi rapidement, en bannissant les navires de croisière du centre-ville, afin d'échapper à la sanction.

Résultat, depuis deux ans, les bateaux de plus de 25 000 tonnes



Une foule de touristes sur le pont du Rialto à Venise, le 1^{er} avril. Simon Lambert/Divergence

de jauge brute, de 180 mètres de long, de 35 mètres de hauteur, dont les émissions contiennent plus de 0,1 % de soufre ne sont plus autorisés à naviguer en bordure du centre historique et doivent accoster dans le port industriel de Marghera. Les touristes rejoignent ensuite le centre-ville en bus ou en petit bateau. «On a juste déplacé le problème», déplore Giovanni Andrea Martini, conseiller municipal d'opposition de la formation citoyenne Tutta la città insieme. «On ne voit plus les gros paquebots dans le centre-ville, mais ils arrivent quand même dans la lagune et les touristes aussi», poursuit l'homme politique, qui dénonce «la pagaille» créée dans le port industriel lorsque se mélangent bateaux de croisière et porte-conteneurs.

«Deux quais spécialement dédiés à l'accueil des bateaux de croisière sont en cours d'aménagement», répond l'adjoint au tourisme Simone Venturini. Autre mesure mise en avant par la municipalité: la «Smart Control Room», des caméras, des capteurs sensoriels, et un système de traçage des téléphones portables reliés à une salle de surveillance pour étudier les flux touristiques.

«Le problème c'est le touriste qui vient juste pour quelques heures.»

«Une opération de communication», selon Giovanni Andrea Martini. «On nous l'a vendue comme une solution miracle. Mais cela ne sert à rien d'étudier les flux s'il n'y a pas de mesures adaptées en conséquence», fustige l'élu de l'opposition, qui plaide pour la mise en œuvre d'un plafonnement du nombre d'entrées dans le centre historique. Accès sur réservation, entrée payante, quotas... cela fait des années qu'élus et habitants se déchirent sur un moyen de restreindre les flux de touristes. En vain. Dans les tuyaux depuis 2018, la proposition du maire de centre droit, Luigi Brugnaro, d'une entrée payante et sur réservation. Un ticket d'entrée dont le prix varierait entre 3 et 10 €, selon l'affluence. Annoncé pour juillet 2020, repoussé de six mois en six mois, le projet a été reporté, l'hi-

ver dernier, à 2024. Pour la mairie, il s'agit tout autant de maîtriser le flux touristique que de s'assurer de sa qualité. «Le problème c'est le touriste qui vient à Venise juste pour quelques heures», comme l'explique Simone Venturini, l'adjoint au tourisme, qui a lancé l'opération #EnjoyRespectVenezia, en faveur d'un tourisme responsable. Pour Matteo Secchi, hôtelier et fondateur de l'association citoyenne Venessia.com, la solution doit être plus drastique.

«Cela aurait du sens de taxer les touristes journaliers, mais éthiquement c'est compliqué. Nous ne sommes pas un parc d'attractions, avance ce Vénitien. Il y a aussi le risque qu'après avoir payé, les touristes se croient tout permis alors qu'il faudrait au contraire les sensibiliser à la nécessité de préserver notre patrimoine.»

Ce quinquagénaire, qui habite à côté du Rialto, le pont le plus célèbre de Venise, est quotidiennement témoin des ravages liés à l'excès de fréquentation: «On ne peut plus circuler, on ne peut plus se loger, les commerces nécessaires aux habitants ferment les uns après les autres au profit de boutiques de souvenirs. Venise devient de plus en plus fausse et les habitants partent.» Il y a quinze ans, Matteo Secchi a installé un compteur dans une pharmacie du centre-ville, qui affiche le nombre de résidents. À l'époque, Venise recensait plus de 60 000 habitants. L'an dernier, elle est passée sous le seuil des 50 000, alors que le nombre de lits disponibles pour les touristes a quadruplé depuis 2008. Laure Giuly

essentiel

Agriculture — Les assureurs n'indemniseront pas les dégâts du mildiou

Les assureurs n'indemniseront pas les dommages causés au vignoble par le mildiou, un parasite très virulent cette année notamment dans le Bordelais et non couvert par les contrats, qui excluent les dommages causés par les maladies, a déclaré Franck Le Vallois, directeur général de la Fédération des assureurs. Il a plaidé pour «faire jouer» le Fonds national agricole de mutualisation des risques sanitaires et environnementaux (FMSE).

High-tech — Atos va céder ses activités historiques à Daniel Kretinsky

Le groupe informatique français Atos, en pleine déconfiture depuis des années, va achever sa restructuration en cédant intégralement, pour 2 milliards d'euros, ses activités historiques («Tech Foundations», maintenance de l'infrastructure informatique) à l'homme d'affaires tchèque Daniel Kretinsky, qui va au passage investir dans l'autre partie du groupe informatique français, centrée sur les nouvelles technologies (IA, supercalculateurs, cybersécurité), baptisée Eviden.

51,2%

de part de marché pour les voitures hybrides et électriques en France en juillet

C'est la première fois que les voitures dotées de moteurs tout ou partie électriques dépassent les moteurs thermiques. Les hybrides représentent 36 % des ventes et les électriques 15,2 %. Avec 128 947 voitures particulières neuves immatriculées (+20 % sur un an), le marché reste cependant loin d'avant la pandémie: 172 228 voitures avaient été vendues en juillet 2019.

sur-la-croix.com
Pirelli cherche à se défaire de l'étreinte chinoise

repères

La Liste du patrimoine mondial en péril

En lien avec la convention sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adoptée par la Conférence générale de l'Unesco en 1972, certains sites et biens peuvent être inscrits sur la liste du patrimoine mondial en péril.

Cette mesure a pour objectif d'«informer la communauté internationale des conditions menaçant les caractéristiques mêmes qui ont permis l'inscrip-

tion d'un bien sur la liste du patrimoine mondial et d'encourager des mesures correctives».

Actuellement, 55 sites et biens sont inscrits, dans le monde entier, parmi lesquels, depuis janvier 2023, le centre de la ville d'Odessa en Ukraine.

L'inscription sur la liste permet au Comité du patrimoine mondial d'accorder immédiatement une assistance dans le cadre du Fonds du patrimoine mondial.

sur-la-croix.com
Un article détaillé